



Ville de Duparquet

CONSEIL MUNICIPAL
Ce 1^{er} aout 2023

PROCÈS-VERBAL d'une séance régulière du conseil municipal de la ville de Duparquet, tenue à l'hôtel de ville, au 86 rue Principale, le mardi 1^{er} aout 2023 à 19h00.

Présents :

M. Denis Blais	maire
M. Donald Baril	Conseiller no.1
Mme Claudette Macameau	Conseillère no.3
Mme Véronique Drouin.	Conseillère no.4
Mme Solange Gamache	Conseillère no.6

Absente :	Mme Marlène Doroftei	Conseillère no.2
	Mme Chantal Provencher	Conseillère no.5

Le quorum étant satisfait, M. Denis Blais, maire déclare l'ouverture de la séance à 19h00, M. Denis Blais préside la séance et Mme Chantal Poirier agit à titre de greffière.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

RÉS.134-2023 Sur proposition de la conseillère Mme Véronique Drouin, secondé par le conseiller M. Donald Baril, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour.



Ville de Duparquet

VILLE DE DUPARQUET

SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL

Mardi 1^{er} aout 2023 à 19h00

à l'Hôtel de ville au 86, rue Principale

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**
2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
3. **PROCÈS-VERBAUX**
 - 3.1 Séance régulière du mardi 4 juillet 2023
 - 3.2 Séance extraordinaire du jeudi 13 juillet 2023
4. **CORRESPONDANCE et INFORMATIONS**
 - 4.1 MTQ – Programme d'aide à la voirie PPA-CE
 - 4.2 MTQ – Programme d'aide à la voirie PPA-ES
5. **FINANCES**
 - 5.1 Approbation de la liste des comptes du mois de juillet 2023
6. **AFFAIRES COURANTES**
 - 6.1 AKIFER – Rencontre virtuel – Présentation rapport mi-mandat

7. RÉSOLUTIONS

- 7.1 Compteurs Lecomte -vérification annuelle débitmètre
- 7.2 Ville La Sarre – Projet de l'étude d'opportunité – Regroupement SSI
- 7.3 Résolution pour annulations de factures
- 7.4 TECQ – Travaux Galarneau – Libération partielle et finale
- 7.5 Technofor – test de sol
- 7.6 Parc Jean Samuel
- 7.7 Tondeuse – Présentation des soumissions

8. RÈGLEMENTS

9. LOISIRS

- 9.1 **La Fête au Village – Dimanche 27 aout 2023**

10. URBANISME

11. URBANISME

12. SUIVI

13. PAROLE AU PUBLIC

14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

3. ADOPTION DES PROCES VERBAUX

RÉS.135-2023 3.1. SÉANCE RÉGULIÈRE DU MARDI 4 JUILLET 2023

Les conseillers et conseillères ayant reçu copie du procès-verbal en ont dispensé la lecture et, sur proposition de la conseillère Mme Claudette Macameau, secondé par la conseillère Mme Véronique Drouin, il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du mardi 4 juillet 2023.

RÉS.136-2023 3.2. SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU JEUDI 13 JUILLET 2023

Les conseillers et conseillères ayant reçu copie du procès-verbal en ont dispensé la lecture et, sur proposition de la conseillère Mme Solange Gamache, secondé par le conseiller M. Donald Baril, il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du jeudi 13 juillet 2023

4. CORRESPONDANCE ET INFORMATIONS

4.1 MTQ – PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE PPA-CE

Dans le cadre du Programme d'aide à la voirie, circonscription électorale de l'Abitibi-Ouest, et à la suite de recommandation de la députée, Mme Suzanne Blais, le ministère des Transports nous accorde une aide financière de 15 000\$ pour des travaux d'améliorations de nos chemins de villégiature pour l'année 2023.

4.2 MTQ – PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE PPA-ES

Dans le cadre du Programme d'aide à la voirie, enveloppe pour des projets d'envergure ou supra municipaux, le ministère des Transports nous accorde une aide financière de 10 000\$ pour des travaux d'améliorations de nos chemins de villégiature échelonnée sur trois années budgétaires.

5. FINANCES

RÉS.137-2023 5.1 APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES DU MOIS DE JUILLET 2023 :

Le montant des comptes à payer :	74 451,61 \$
Le montant des salaires :	24 733,09 \$
Les prélèvements autorisés :	15 404,48 \$

Proposé par la conseillère Mme Claudette Macameau, secondé par la conseillère Mme Solange Gamache et unanimement résolu que les comptes ci-dessus soient acceptés et payés.

6. AFFAIRES COURANTES

6.1 AKIFER – RENCONTRE VIRTUEL – PRÉSENTATION RAPPORT MI-MANDAT

La Firme Akifer propose une rencontre pour la présentation de ses travaux portant sur le Plan de protection des sources d'eau potable de la ville de Duparquet. Celle-ci devrait avoir lieu à la mi-septembre.

7. RÉOLUTIONS

RÉS 138-2023 7.1 Compteurs Lecomte -vérification annuelle débitmètre

Il est proposé par la conseillère Mme Véronique Drouin, secondé par le conseiller M. Donald Baril et unanimement résolu d'autoriser la dépense pour la vérification annuelle du débitmètre sur l'eau potable au cout de 1271.52\$ + taxes

RÉS.139-2023 7.2 VILLE LA SARRE – PROJET DE L'ÉTUDE D'OPPORTUNITÉ – REGROUPEMENT SSI

Implantation d'une desserte en sécurité incendie

Considérant le dépôt et la présentation du rapport de l'étude d'opportunité pour la mise en commun des ressources en sécurité incendie;

Considérant la prochaine étape constituant de reconnaître la volonté ou non des municipalités participantes de poursuivre l'implantation d'une desserte en sécurité incendie par la Ville de La Sarre;

Considérant les démarches à faire par le comité aviseur afin de prioriser, entre autres, la durée de l'entente, les conditions d'entrée et de sortie, les critères de répartition des coûts, la structure organisationnelle;

Il est proposé par la conseillère Mme Solange Gamache, secondé par la conseillère Mme Claudette Macameau et unanimement résolu;

De confirmer à la Ville de La Sarre l'intérêt de la Ville de Duparquet de poursuivre la démarche en travaillant sur l'entente encadrant la desserte incendie et de voir à la conclusion d'une éventuelle entente qui sera par la suite entérinée par le conseil, le cas échéant.

RÉS. 140-2023 7.3 RÉOLUTION ANNULATION DE CAMP DE JOUR

Il est proposé par le conseiller M. Donald Baril, secondé par la conseillère Mme Véronique Drouin et unanimement résolu d'autoriser Autoriser directrice adjointe à annuler les factures des Camps de jour en lien avec des annulation d'inscription

Client : #9941	Facture : # CRF2300092	au montant de :2 415\$
Client : #9943	Facture : # CRF2300094	au montant de : 805\$
Client : #9944	Facture : # CRF2300095	au montant de : 700\$

RÉS. 141-2023 7.4 TECQ – TRAVAUX GALARNEAU – LIBÉRATION PARTIELLE ET FINALE

Considérant la recommandation et analyse de SNC Lavalin dans le Projet 652098-000-41CT-0006_0. Travaux TECQ 2020 réalisé par Galarneau Entrepreneur Général Inc.

Il est proposé par la conseillère Mme Véronique Drouin, secondé par la conseillère Mme Solange Gamache que la ville accepte la demande de libération partielle et finale de la retenue contractuelle présenté au montant de 35 757.18\$ + taxes et de procéder au paiement.

RÉS. 142-2023 7.5 TECHNOFOR – TEST DE SOL

Il est proposé par le conseiller M. Donald Baril, secondé par la conseillère Mme Claudette Macameau et unanimement résolu d'autoriser la dépense au montant de 2 524\$ pour aller effectuer du forage d'échantillonnage sur la rue Principale en face du 56 rue Principale

RÉS. 143-2023 7.6 PARC JEAN SAMUEL

Il est proposé par le conseiller M. Donald Baril, secondé par la conseillère Mme Solange Gamache et unanimement résolu que le conseil de ville confirme une Inauguration officielle du Parc Jean Samuel le vendredi 15 septembre à 15h00. D'ici cette date, les arbres seront taillés, un sentier sera aménagé et une affiche à son nom sera installée.

RÉS.144-2023 7.7 TONDEUSE – PRÉSENTATION DES SOUMISSIONS

Attendu que la Ville a procédé à un appel d'offre sur invitation de deux (2) fournisseurs pour l'achat d'une tondeuse avec arceau (cadre de sécurité) :

1. Dimension sport : 7 599\$
2. TNO : 7 195\$

Il est proposé par la conseillère Mme Solange Gamache, secondé par le conseiller M. Donald Baril et unanimement résolu que le contrat soit octroyé TNO, le plus bas soumissionnaire pour une tondeuse avec les spécificités suivantes : Moteur 24hp, largeur de coupe 48p, roues robuste et arceau de sécurité

8. RÈGLEMENTS

9. LOISIRS

- 9.1 La Fête au Village – Dimanche 27 aout 2023 (3^e édition)

10. URBANISME

11. SUIVI

12. PAROLE AU PUBLIC

RÉS.145-2023 13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les sujets ayant été abordés, sur proposition de la conseillère Mme Claudette Macameau, secondé par la conseillère Mme Solange Gamache il est unanimement résolu que la séance soit levée à 19h11.

